

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les
Conseillers Communautaires

Mont Lozère et Goulet, 12 juin 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu :

**le vendredi 19 juin 2026 à 14 heures 30
à la salle communale d'Allenc**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Arrêté du procès-verbal du 10 avril 2026
- Donner acte des décisions prises par le Président
- Approbation du règlement intérieur du conseil communautaire
- Débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance
- Droit à la formation des élus
- Désignation d'un élu référent du Bien UNESCO des Causses et Cévennes
- Désignation des membres du conseil d'exploitation de l'office de tourisme
- Désignation des membres de la CLECT
- Proposition de membres pour la commission intercommunale des impôts directs
- Création des groupes de travail thématiques
- Approbation du compte financier unique 2025
- Affectation des résultats définitifs
- Décision modificative n°1 du budget primitif 2026
- Fixation du tarif de vente des composteurs
- Modification des statuts du Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze
- Avis sur la demande de renouvellement d'autorisation de l'aménagement de Puylaurent
- Pacte de préférence sur la cession de la terrasse de la maison de la pêche
- Approbation du compte rendu annuel pour l'exercice 2025 des concessions :
 - o Les châtaigniers du lac
 - o Résidence thermique de Bagnols-les-Bains
- Reconduction de la participation de l'office de tourisme au PACT Cévennes
- Attribution de subventions aux associations pour l'exercice 2026
- Fonds de solidarité pour le logement 2026
- Evolution des critères d'attribution des contrats éducatifs locaux
- Signature de conventions de soutien financier avec :
 - o le multi-accueils « Les p'tits mômes »
 - o l'association d'éducation populaire « Le Bois de Bertrand »
- Modification de la période de recrutement d'un contrat d'engagement éducatif
- Régularisation d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial (agent d'entretien)
- Institution de l'indemnité horaire pour travail de dimanche et jour férié
- Fixation du lieu de la prochaine séance
- Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Jean de LESCURE

